

24 juin 2016 -14:23

Appartient à Conseil des ministres du 24 juin 2016

Régie des bâtiments : prise en location d'un local à Mouscron pour le SPF Sécurité sociale

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prise en location d'un local à Mouscron afin d'y héberger un cabinet médical pour les besoins du SPF Sécurité sociale.

Le local destiné au cabinet médical se situe à la rue de l'Echauffourrée n°1 à Mouscron. Le contrat de bail a une durée de trois ans, reconductible annuellement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie
des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>